

Décision

Générale

colonial

Décision n° 949 du 10 octobre 1951

n° 949

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 octobre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Grandperrin (Maurice), Administrateur 2e échelon de la France d'Outre-Mer, est nommé Commandant du Cercle de Djibouti, en remplacement de M. Lefèvre (Lucien), Administrateur 3e échelon de la France d'Outre-Mer, mis à la disposition du Haut-Commissaire de France en Indochine. M. Grandperrin est nommé Président du Tribunal du deuxième degré. Avant d'entrer en fonctions, M. Grand-perrin prêterait serment conformément à la loi.